

Procès-verbal

De la séance du

Conseil intercommunal du réseau AJERCO

Mercredi 6 novembre 2013 à 18h30

* * * * *

Salle de Ferreyres

La séance est ouverte à 18h30, elle est présidée par Mme Isabelle Hautier, présidente.

Secrétaire : Mme Chantal Gacond

Présents : 24 communes

Excusés : 2 communes, Chevilly, Pampigny

Absent : 1 commune, Sévery

1. Bienvenue

Le quorum étant atteint, la séance peut avoir lieu.

Mme Isabelle Hautier souhaite la bienvenue aux représentants des communes et les remercie d'être présents.

Conformément aux articles 83 et suivants de la loi sur les communes, il est procédé à l'assermentation des membres remplaçants du Conseil intercommunal qui sont : M. Olivier Arbenz de Cottens, M. Pascal Lorimier de Lussery-Villars et M. Vincent Miaz de Mont-la-ville. Mme Hautier donne lecture du texte d'assermentation, chaque membre à l'appel de son nom prononce les mots « je le promets ».

2. Appel

La secrétaire procède à l'appel des délégués du Conseil intercommunal du réseau AJERCO.

3. Adoption de l'ordre du jour

Aucune remarque n'étant formulée, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Désignation des scrutateurs

On ne désigne pas de scrutateurs.

5. Approbation du PV de la séance du 23 mai 2013

Au point 1 : il est à noter que Mme Anne-Lise Rime a aussi été assermentée.

Au point 10 : Mme Ingrid Rossel signale qu'il manque aussi l'information concernant la création d'une nouvelle garderie à Cossonay en 2016.

Le procès-verbal du 23 mai 2013, est adopté avec les corrections, à la majorité avec 1 abstention.

6. Nomination d'un membre à la commission de gestion

Mme Nicole Baudet nous informe qu'elle quitte la commission de gestion.

M. Vincent Miaz propose que l'on instaure un système de rotation pour la commission de gestion. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

La nouvelle commission de gestion se compose : Mme Maryse Vanbeneden, Mme Valérie Guibert, M. Olivier Arbenz, M. Fabien Chappuis, M. Olivier Magnenat.

7. Information du Comité AJERCO

Mme Ingrid Rossel nous informe qu'en 2014 la garderie de Vufflens-la-Ville, les Lucioles, passe de 27 à 22 places.

Un petit groupe a été créé pour travailler sur une structure du parascolaire, mais il est très difficile d'avancer comme on en a envie.

M. Yves Jauner nous annonce que les travaux, pour l'agrandissement de la garderie la Chenoille à Penthalaz, ont débuté cet été. Les finitions seront terminées prochainement et l'ouverture est prévue pour le 3 janvier prochain. Nous pourrions accueillir 10 enfants de plus. Le SPJ a visité les nouveaux locaux.

M. Frédéric Gasser nous informe que la garderie de la Sarraz, l'Arlequin a été inaugurée le 7 septembre dernier. Les locaux donnent entière satisfaction. Le taux de remplissage est satisfaisant.

8. Présentation du budget 2014 (préavis N° 2/2013)

M. Claude Borgeaud informe :

- En 2014, il y aura 10 places supplémentaires à Penthalaz et 5 de moins à Vufflens-la-Ville
- Hausse de 3% à charge de l'employeur sur les cotisations de prévoyance auprès de la CIP
- Augmentation de CHF 3.- par habitant
- Les parents placeurs participent à raison de 10 à 12 %

Mme Pierrette Pittet demande pour quelle raison il y a une telle différence au niveau des parents placeurs entre la garderie l'Arlequin (CHF 250'000.-) et le Chap'rond rouge (CHF 360'000.-) alors que la structure est pratiquement identique.

M. Claude Borgeaud explique que le taux de remplissage optimum ne s'obtient qu'après environ 2 ans d'exploitation pour les trotteurs et les moyens. Le taux de remplissage est d'environ 90%. On engage le personnel en fonction des besoins.

9. Rapport de la commission de gestion

Mme Nicole Baudet présente le rapport de gestion, voir document annexé.

10. Adoption du préavis No 2/2013

Le rapport de gestion est accepté à l'unanimité.

Il est donné décharge au Comité directeur, ainsi qu'à la commission de gestion.

11. Modification des statuts du personnel (préavis N° 3/2013)

M. Claude Borgeaud présente la modification. Le but est d'approuver les modifications apportées au statut du personnel, suite aux recommandations du SeCRI du 20-08.2013. Les modifications ne sont pas des modifications de fonds mais uniquement de forme.

M. Claude Borgeaud est à disposition si question.

12. Rapport de la commission de gestion

Mme Nicole Baudet présente le rapport de gestion, voire document annexé.

"But optionnel de l'Association de communes RAS jura-nord vaudois" enlevé du préavis no 3/2013 et du rapport de la commission de gestion.

13. Adoption du préavis N° 3/2013

Le rapport de gestion est accepté à l'unanimité.

Il est donné décharge au Comité directeur, ainsi qu'à la commission de gestion.

14. Propositions individuelles et divers

Mme Brigitte Beuchat désire savoir s'il est possible d'obtenir une répartition des enfants qui se trouvent en garderie.

M. Claude Borgeaud répond que c'est tout à fait possible. Ce sera fait en fin d'année et communiqué début 2014.

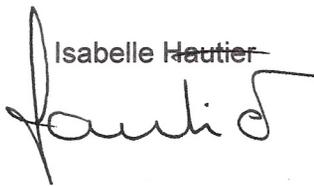
La prochaine séance aura lieu à Grancy.

Mme Isabelle Hautier remercie toutes les communes présentes, le Comité de direction et M. Claude Borgeaud pour leur précieux travail.

La Municipalité de Ferreyres a le plaisir d'offrir le verre de l'amitié à l'issue de la séance.

Aucun autre point n'étant proposé, la présidente lève la séance à 19h10.

La présidente :

Isabelle Hautier


La secrétaire :

Chantal Gacond

